

Séries définitives et gestion des calendriers 2026-2027

Les séries ont été mises à jour en fonction des différentes remarques reçues. Toutes les demandes n'ont malheureusement pas pu être prises en compte.

À partir de maintenant, plus aucune modification ne sera apportée aux séries. Je vous remets les séries définitives en annexe. Nous allons désormais passer à la première phase de la gestion de vos calendriers. L'application du CPH a été entièrement remaniée afin de mieux répondre aux besoins des clubs et de permettre davantage d'automatisations.

Vous pouvez y accéder via le lien suivant :

<https://ep.aftt.be/CPHadmin>

1. Connexion à l'application

Votre identifiant correspond à votre indice de club avec un H majuscule.

Le mot de passe est disponible dans votre espace personnel, via votre accès club :
<https://ep.aftt.be/club/mon-club/mon-club.php>

2. Du 10 au 25 août : modifications horaires

À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 25 août inclus, vous pouvez encoder directement dans l'application vos modifications horaires, pour autant qu'elles se situent dans les tranches horaires autorisées par le CPH (le document avec les tranches horaires est disponible sur le site).

Ces modifications seront directement répercutées sur le site des résultats.

Pour consulter vos calendriers, rendez-vous sur :

<https://resultats.aftt.be>

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIÈGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Attention : vous devez sélectionner la saison 2026-2027.

La saison précédente est actuellement encore affichée par défaut. Il ne s'agit pas d'un choix de l'AF : une demande a été adressée au gestionnaire de la plateforme afin de modifier ce paramètre, mais celle-ci reste actuellement sans réponse.

3. À partir du 26 août : demandes spécifiques

À partir du 26 août et jusqu'à la fin de la saison, l'application permettra également d'introduire :

- Les demandes de modifications horaires en dehors des tranches autorisées ;
- Les inversions de rencontres ;
- Les autres demandes nécessitant l'accord du club adverse.

Le document 10 ne sera donc plus nécessaire.

Lorsqu'une demande sera acceptée par les différentes parties concernées, la modification sera directement appliquée sur le site des résultats.

Je vous conseille néanmoins de continuer à privilégier le contact direct entre dirigeants. Un appel téléphonique permet souvent de trouver rapidement un arrangement ; il suffira ensuite que le club concerné se rende dans l'application pour valider officiellement la demande.

Toutes les demandes devront obligatoirement passer par cette plateforme.

4. Déclaration des forfaits

La déclaration des forfaits sera également intégrée à cette plateforme à partir du 26 août.

L'utilisation est volontairement simple et il s'agira désormais du seul moyen officiel de déclarer un forfait ou un forfait général.

Attention : toutes les actions réalisées dans l'application sont horodatées.

Cet élément est important puisque certaines amendes dépendent du moment auquel le forfait est déclaré, notamment lorsqu'il est communiqué :

- Moins de 48 heures avant la rencontre ;
- Moins de 24 heures avant la rencontre.

L'horodatage sera également essentiel pour l'application de la règle concernant l'utilisation des éléments en cas de forfait, conformément aux règles spécifiques du Hainaut.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



5. Problème avec l'application ?

L'outil vient d'être largement remanié. Si vous constatez un problème, une erreur d'affichage, une incohérence ou un dysfonctionnement, merci de me le signaler le plus rapidement possible, afin que nous puissions effectuer les vérifications nécessaires.

Je vous invite donc à vous connecter dès à présent à l'application afin de vous familiariser avec son fonctionnement et d'encoder, si nécessaire, vos premières modifications horaires.

Cordialement,

Mathieu Jasinski – Secrétaire Provincial

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Luc Albert - luc.albert@pinghainaut.be - +32 475 73 44 05

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

